La situation socio-économique des Québécoises:

quelques indicateurs

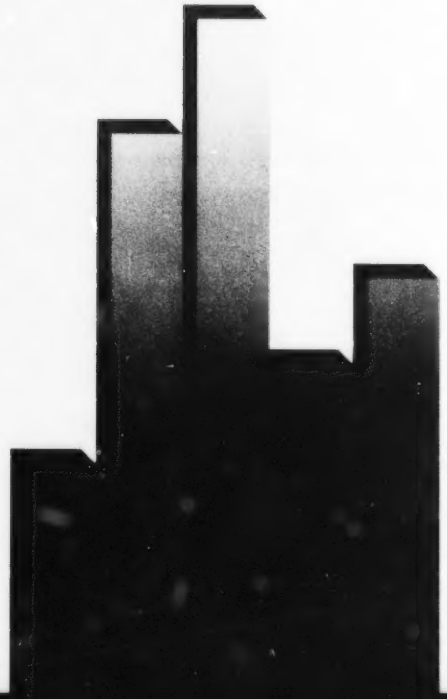

Québec

La situation socio-économique des Québécoises:
quelques indicateurs

90-02769/

Cette publication a été produite par le
Secrétariat à la condition féminine
875, Grande-Allée Est
Édifice H, 2e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y8

Recherche et rédaction:
Louise Paquette

Révision et édition:
Louise Auger
Jacinthe Fortin
Louise Mercier

Conception graphique:
Boissonneault et Gagné
Designers graphistes Inc.

Dépôt légal: 2e trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 2-550-19881-6

Préface

La place grandissante des femmes dans toutes les sphères de notre société, ainsi que les changements dans les rôles des femmes et des hommes ont eu des répercussions importantes, illustrées ici par de multiples indicateurs. Des chercheurs, des journalistes, des groupes de femmes, des entreprises, des personnes en position de prendre des décisions et des individus intéressés à suivre l'évolution de la situation des femmes ont constamment besoin d'informations et de statistiques sur la situation socio-économique des Québécoises. Je me réjouis donc de la contribution apportée dans ce sens par le Secrétariat à la condition féminine grâce à la publication de cette étude intitulée: *La situation socio-économique des Québécoises: quelques indicateurs.*

En rassemblant et analysant différentes données statistiques, cet ouvrage assure une meilleure connaissance de la réalité socio-économique des femmes. C'est principalement sous l'angle du marché du travail qu'il précise les différences économiques et sociales entre les femmes et les hommes et qu'il identifie les phénomènes plus spécifiquement féminins. La comparaison avec la situation économique des hommes met en lumière les progrès réalisés, la dynamique des changements en cours et le chemin à parcourir pour effacer ces disparités puisque c'est là l'objectif que nous poursuivons.

Ce recueil s'adresse au public. Il se veut une source d'informations accessibles permettant d'avoir une vue éclairée de la situation socio-économique des femmes. De plus, sa mise à jour périodique contribuera, j'en suis persuadée, à en faire un instrument précieux d'évaluation continue de la réalité des femmes ainsi qu'un outil indispensable de réflexion.

LA MINISTRE DÉLÉGUÉE
À LA CONDITION FÉMININE

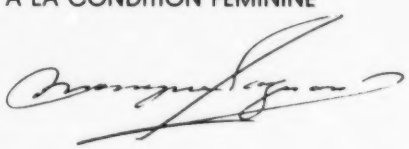

MONIQUE GAGNON-TREMBLAY

Table des matières

Introduction ____ 7

I- La participation au marché du travail ____ 10

II- La formation ____ 16

III- Les emplois occupés ____ 22

IV- Le travail à temps partiel ____ 28

V- Le chômage ____ 34

VI- Les revenus ____ 38

- Les revenus d'emploi ____ 38
- L'ensemble des revenus ____ 40
- Les revenus des familles ____ 45
- Les revenus de régimes de retraite ____ 48

Introduction

La plupart des données statistiques présentées ici constituent les mesures relatives au marché du travail. Ce dernier facilite en effet la compréhension de multiples facettes de la réalité socio-économique des femmes. Le prisme du marché du travail permet également de mettre en relief les similitudes et les différences entre les femmes et les hommes ainsi que les changements survenus.

Parmi les nombreux indicateurs disponibles, ont été sélectionnés ceux qui mettent le mieux en relief les principales sources de disparités économiques entre les femmes et les hommes. Ce sont: la place occupée par les femmes sur le marché du travail, les choix scolaires féminins et masculins, les filières d'emploi spécifiques à chacun des sexes, les phénomènes de la ségrégation professionnelle, du travail à temps partiel et du chômage ainsi que les revenus des femmes et des hommes. En fait, sont présentés ici les faits saillants de *La situation socio-économique des femmes: faits et chiffres*, ouvrage plus élaboré traitant du même sujet.[1]

Depuis plusieurs années, les femmes sont de plus en plus présentes dans toutes les sphères d'activité de notre société et en particulier sur le marché du travail. À l'heure actuelle, les données indiquent que plus de la moitié des Québécoises font partie de la main-d'oeuvre. Chez le groupe d'âge des 25 à 44 ans, cette proportion atteint 70 %. Les femmes, dans la force de l'âge, mariées et ayant des enfants, sont de plus en plus nombreuses à occuper un emploi.

Par le passé, des orientations scolaires différentes pour les femmes et les hommes ont contribué à la mise en place de filières d'emploi distinctes. De nos jours, les choix scolaires des filles et des garçons restent toujours très traditionnels au bas de l'échelle de scolarité; c'est-à-dire, au niveau secondaire et, dans une moindre mesure, au niveau collégial. On constate cependant la présence de plus en plus grande des étudiantes au niveau universitaire dans plusieurs facultés traditionnellement masculines.

Malgré la participation importante des femmes au marché du travail, la présence accrue des filles à l'université ainsi que la féminisation de certaines professions autrefois réservées aux hommes, la majorité des femmes exercent encore aujourd'hui des professions différentes des hommes. En fait, la ségrégation professionnelle, c'est-à-dire le cantonnement des femmes et des hommes dans des emplois différents, demeure une caractéristique importante de notre marché du travail.

Par ailleurs, l'importance plus marquée chez les femmes du travail à temps partiel et du chômage a aussi une incidence sur leur situation socio-économique.

En ce qui concerne les revenus d'emploi, les statistiques indiquent que pour chaque dollar gagné par les hommes, les femmes obtiennent 0,61 $. Pour les travailleuses à temps plein, le rapport s'établit à 0,69 $. Même lorsqu'on compare les revenus chez les travailleuses et travailleurs détenant une même formation et une expérience similaire, on constate un écart salarial persistant.

Ces écarts de revenu entre les sexes se répercutent nécessairement sur la situation économique des familles, situation qui s'avère particulièrement précaire chez les familles monoparentales dont le chef est de sexe féminin. Notons cependant que même si les gains des femmes sont relativement faibles, ils constituent un apport économique non négligeable, voire indispensable, dans le revenu des familles biparentales.

Les gains plus faibles des femmes ont des incidences non seulement tout au long de leur vie active mais aussi lors de leur retraite. C'est ainsi qu'elles sont moins nombreuses que les hommes à bénéficier d'une rente de retraite qui leur est propre.

1 Pour plus d'informations, veuillez consulter: Paquette, Louise. *La situation socio-économique des femmes: faits et chiffres*, Secrétariat à la condition féminine, Les Publications du Québec, 1989, 168 pages.

I

La participation au marché du travail

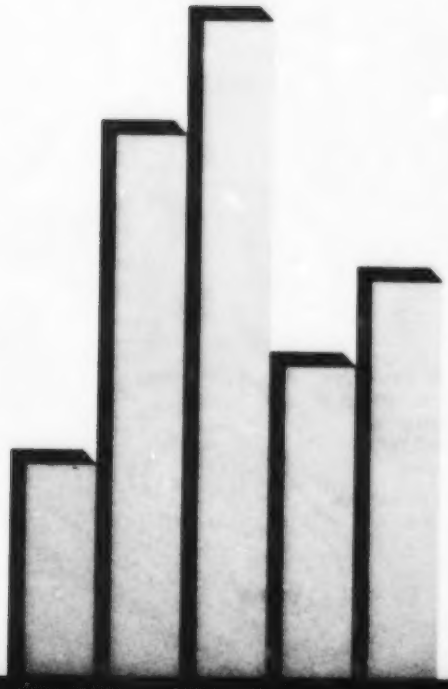

La participation au marché du travail

Parmi les nombreux changements survenus sur le marché du travail, un des plus marquants est certainement la très forte progression de la participation des femmes.

Depuis le début du siècle, cette participation a augmenté constamment et elle a été particulièrement rapide au cours des dernières décennies. En 1911, seulement 16,2 % des Québécoises étaient sur le marché du travail; en 1987, 52,3 % le sont (tableau 1.1). Actuellement, sur un total de près de 2,7 millions de Québécoises âgées de 15 ans et plus (tableau 1.2), plus de 1,4 million font partie de la main-d'oeuvre[2].

Différents facteurs historiques, sociaux, économiques et institutionnels expliquent cette présence sans cesse croissante des femmes au sein de la main-d'oeuvre. Au nombre de ces facteurs, mentionnons l'industrialisation de notre économie, le développement de secteurs d'emploi à main-d'oeuvre féminine, tels que les industries du textile et du vêtement et le secteur tertiaire. Des changements socio-culturels, dont la plus grande scolarisation, la hausse des standards de consommation, la diminution du nombre d'enfants, l'instabilité croissante des mariages et l'évolution des valeurs ont aussi contribué à l'entrée massive des femmes sur le marché du travail.

Parallèlement à cette hausse des taux d'activité féminins[3], on constate une diminution de la participation des hommes au marché du travail. En 1911, 87,3 % des hommes se retrouvaient sur le marché du travail, comparativement à 75,3 % en 1987 (tableau 1.1). Cette tendance s'explique essentiellement par l'allongement de la période consacrée aux études, par l'abaissement de l'âge de la retraite, suite à l'instauration de mesures de sécurité sociale et par la montée du chômage ces dernières années.

L'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail a entraîné une féminisation de plus en plus importante de la main-d'oeuvre. En effet, alors qu'en 1911 les femmes ne représentaient que 15,3 % de la main-d'oeuvre totale, en 1987, elles en constituent 42,3 %. (graphique 1.A)

Par ailleurs, on remarque des changements importants dans la composition de la main-d'oeuvre féminine. Autrefois, cette main-d'oeuvre était essentiellement formée de jeunes filles célibataires. Actuellement, les femmes dans la force de l'âge, mariées et ayant des enfants,[4] constituent la majorité des effectifs féminins (graphique 1.B).

2 En emploi ou en chômage.

3 Le taux d'activité féminin représente la proportion de femmes âgées de 15 ans et plus qui sont sur le marché du travail, c'est-à-dire les femmes qui occupent un emploi à temps plein ou à temps partiel, ou encore qui sont en chômage.

4 En 1987, le taux d'activité des femmes ayant des enfants de moins de six ans est de 57,2 %.

Les femmes âgées de 25 à 44 ans sont ainsi de plus en plus présentes sur le marché du travail. Alors qu'en 1951, 20 % d'entre elles travaillaient, en 1987, 70 % des femmes de cette cohorte d'âge font partie de la population active (graphique 1.C). Le taux d'activité des femmes de ce groupe s'approche de plus en plus de celui des hommes du même groupe d'âge qui s'élève à plus de 92 % (graphique 1.D). On estime que cet écart devrait s'atténuer substantiellement, et même disparaître dans les années à venir.

TABLEAU 1.1

TAUX D'ACTIVITÉ SELON LE SEXE, QUÉBEC, 1911 À 1987

Année	Hommes (%)	Femmes (%)
1911	87,3	16,2
1921	86,9	18,7
1931	87,1	21,9
1941	85,4	22,9
1951	85,0	25,0
1961	76,7	27,9
1971	76,0	35,1
1981	75,8	47,5
1987	75,3	52,3

SOURCE: Statistique Canada.

TABLEAU 1.2

POPULATION TOTALE DU QUÉBEC, SELON LE SEXE ET L'ÂGE, 1986

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
0-15	687 980	653 060	1 341 040
15-24	538 115	522 815	1 060 930
25-34	594 690	603 030	1 197 720
35-44	488 740	494 425	938 165
45-54	337 850	347 755	685 605
55-64	290 035	323 335	613 370
65 et plus	263 820	386 820	650 640
Total	**3 201 230**	**3 331 240**	**6 532 470**

SOURCE: Statistique Canada.

Graphique 1.A

TAUX DE FÉMINITÉ DE LA MAIN-D'OEUVRE, QUÉBEC, 1911 À 1987

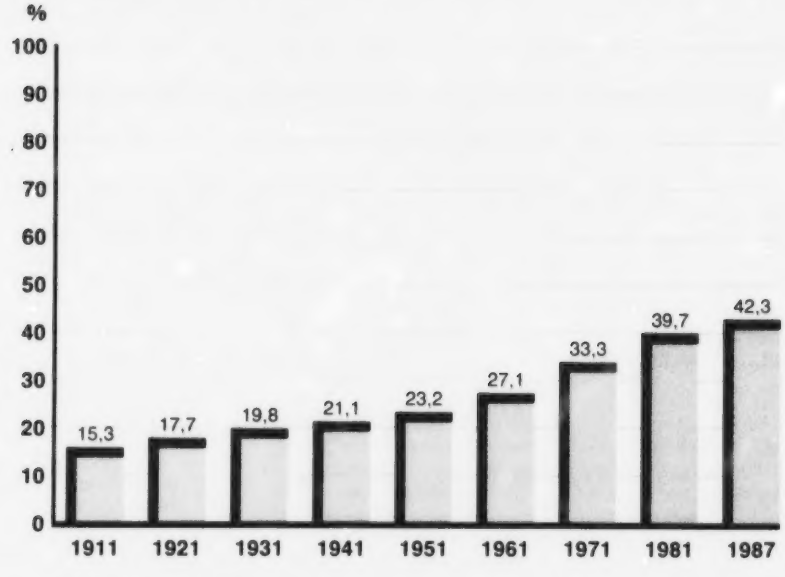

SOURCE: Statistique Canada.

Graphique 1.B

TAUX D'ACTIVITÉ DES FEMMES MARIÉES, QUÉBEC, 1951 À 1987

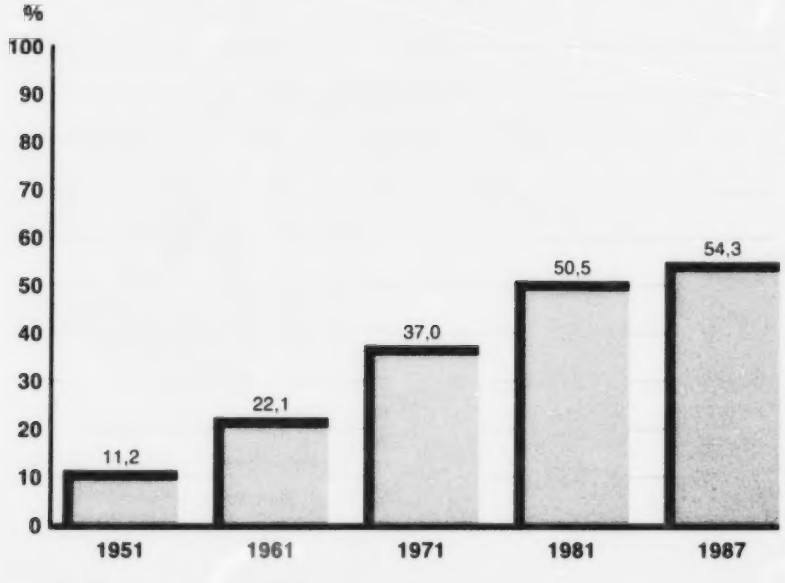

SOURCE: Statistique Canada.

Graphique 1.C

TAUX D'ACTIVITÉ DES FEMMES SELON LE GROUPE D'ÂGE QUÉBEC, 1951 À 1987

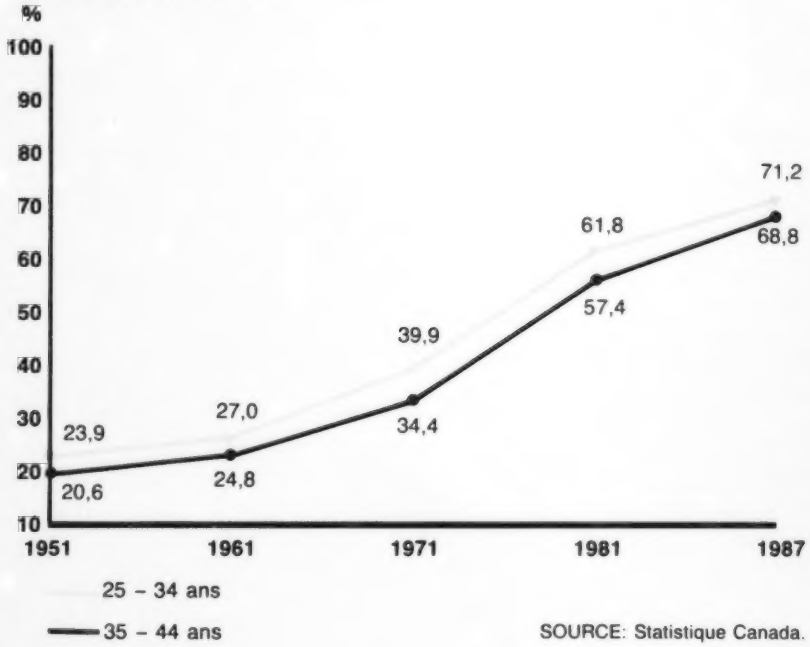

SOURCE: Statistique Canada.

Graphique 1.D

TAUX D'ACTIVITÉ SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, QUÉBEC, 1987

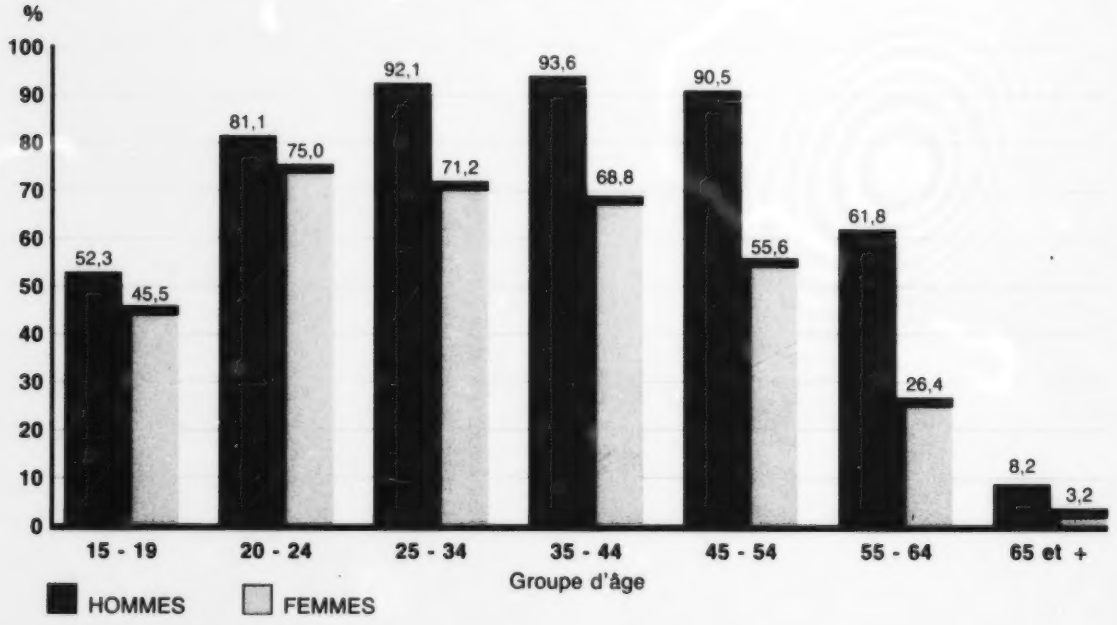

SOURCE: Statistique Canada.

II
La formation

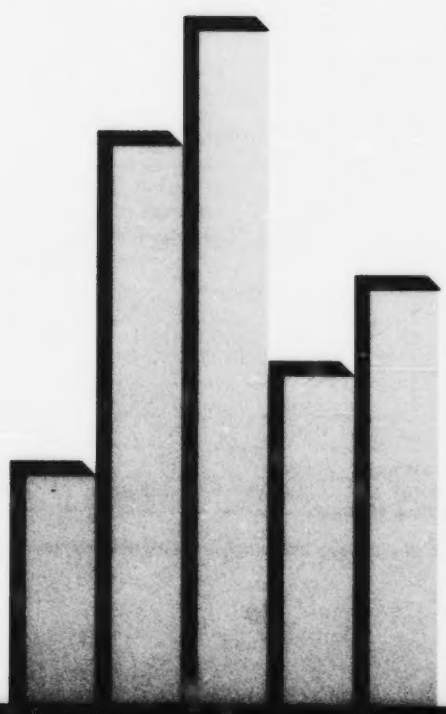

La formation

La formation est un aspect important à considérer dans l'évaluation de la situation socio-économique des femmes. Les orientations scolaires choisies par les filles et les garçons de même que les niveaux de scolarité qu'ils possèdent lorsqu'ils entrent sur le marché du travail sont des facteurs qui ont une incidence certaine sur leur situation économique à l'âge adulte. Les choix de formation différents pour les femmes et les hommes ont contribué, par le passé, à l'établissement de filières spécifiques d'insertion sur le marché du travail. Qu'en est-il aujourd'hui?

En termes de choix scolaires, on constate que ceux des filles, tout comme ceux des garçons, demeurent encore très traditionnels au bas de l'échelle de scolarité. C'est ainsi qu'au secondaire professionnel, près de quatre filles sur cinq choisissent les branches commerce, secrétariat et soins esthétiques (tableau 2.1). On peut remarquer cependant qu'entre 1980 et 1986, la proportion de filles diplômées du commerce et secrétariat a chuté par rapport à l'ensemble des diplômées, passant de 65,3 % à 41,7 %. Par contre, dans le domaine des soins esthétiques, elle a augmenté: en 1986, les diplômées de cette formation représentent 36,7 % de l'ensemble des filles diplômées comparativement à 17,5 %, en 1980.

Les garçons, quant à eux, se retrouvent principalement en équipement motorisé, en électrotechnique et en mécanique.

Cette différence entre les choix féminins et masculins, quoique moins prononcée, continue de se manifester au collégial professionnel. En effet, les filles se retrouvent davantage dans les techniques de l'administration et les garçons, dans les techniques physiques (tableau 2.2). Au collégial général, garçons et filles se retrouvent majoritairement en sciences humaines (tableau 2.3).

Depuis quelques années, les femmes sont de plus en plus présentes à l'université. En 1986, elles représentent 50,8 % des diplômés du baccalauréat, comparativement à 46,8 %, en 1980 (tableau 2.4).

On remarque une représentation de plus en plus importante des femmes dans les facultés autrefois exclusivement masculines, comme l'administration et les sciences appliquées. Les étudiantes continuent cependant d'être sur-représentées au sein de disciplines traditionnellement féminines telles les lettres, l'éducation, le domaine paramédical des sciences de la santé et celui des arts (tableau 2.5).

Par ailleurs, une comparaison entre la scolarité de la population active et celle de la population dans son ensemble permet de constater que les personnes sur le marché du travail sont en moyenne plus scolarisées que celles qui en sont absentes (tableaux 2.6 et 2.7). Ce constat est encore plus vrai pour les femmes. Les travailleuses sont moins nombreuses que les travailleurs à ne détenir que quelques années de scolarité. Contrairement à certaines idées souvent véhiculées, ce sont les hommes et non les femmes, qui sont sur-représentés au sein de la main-d'oeuvre sous-scolarisée. Cette situation pourrait être attribuable au fait que bon nombre d'emplois féminins sont généralement plus exigeants sur le plan de la formation.[5] Dans la population en général, par contre, les femmes sont proportionnellement un peu plus nombreuses que les hommes à être faiblement scolarisées.

En fait, les hommes membres de la population active sont proportionnellement plus nombreux aux deux extrémités de l'échelle de scolarité. En 1987, 17,0 % des travailleurs comparativement à 10,7 % des travailleuses ont moins d'une 9e année et 14,0 % des hommes par rapport à 12,6 % des femmes possèdent un grade universitaire.

5 D'après une étude de Dionne, Louis et Ledoux, Denis. *Les travailleurs faiblement scolarisés: un examen des données du recensement de 1981*, Québec, ministère de l'Éducation, 1985.

On note chez les femmes une relation positive entre le taux de participation au marché du travail et le niveau de scolarité. C'est ainsi que les femmes détenant un grade universitaire affichent un taux d'activité se rapprochant sensiblement de celui des hommes. En 1987, 81,0 % des Québécoises et 88,7 % des Québécois ayant un niveau de scolarité universitaire font partie de la population active. Par contre, parmi les femmes faiblement scolarisées, seulement 22,3 % participent au marché du travail comparativement à 54,1 % pour les hommes dans la même situation (graphique 2.A).

TABLEAU 2.1

NOMBRE DE DIPLÔMÉS DU SECONDAIRE V EN FORMATION PROFESSIONNELLE SELON LA FAMILLE DE PROGRAMMES DU 1er CYCLE ET TAUX DE FÉMINITÉ, QUÉBEC, 1980 ET 1986

Famille de programmes	1980			1986		
	Hommes	Femmes	Taux de féminité	Hommes	Femmes	Taux de féminité
	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%
Couture et habillement	4	488	99,2	5	264	98,1
Soins esthétiques	54	2 290	97,7	89	2 885	97,0
Commerce et secrétariat	398	8 552	95,6	170	3 278	95,1
Services de santé	54	837	93,9	62	502	89,0
Arts plastiques	59	136	69,7	29	70	70,7
Alimentation	479	422	46,8	525	518	49,7
Imprimerie	267	163	37,9	157	103	39,6
Agrotechniques	159	52	24,6	167	52	23,7
Dessin technique	565	93	14,1	275	72	20,7
Foresterie et pêches	384	14	3,5	188	22	10,5
Mécanique	1 102	23	2,0	761	21	2,7
Meubles de construction	1 219	8	0,7	488	13	2,6
Électrotechnique	2 070	8	0,4	1 412	25	1,7
Équipement motorisé	3 418	13	0,4	2 359	26	1,1
Hydrothermie	796	0	0,0	550	3	0,5
Protection et service du bâtiment	71	0	0,0	252	1	0,4
Total	**11 099**	**13 099**	**54,1**	**7 489**	**7 855**	**51,2**

SOURCES: Ministère de l'Éducation et ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

TABLEAU 2.2

NOMBRE DE DIPLÔMÉS DU COLLÉGIAL EN FORMATION PROFESSIONNELLE SELON LA FAMILLE DE PROGRAMMES ET TAUX DE FÉMINITÉ, QUÉBEC, 1980 ET 1986

Famille de programmes	1980			1986		
	Hommes	Femmes	Taux de féminité	Hommes	Femmes	Taux de féminité
	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%
Techniques biologiques	653	3 049	82,4	790	2 421	75,4
Techniques humaines	611	1 236	66,9	528	1 307	71,2
Techniques de l'administration	1 227	3 361	73,3	1 496	3 564	70,4
Arts appliqués	356	801	69,2	289	614	68,0
Techniques physiques	2 558	242	8,6	3 014	379	11,2
Total	**5 405**	**8 689**	**61,7**	**6 117**	**8 285**	**57,5**

SOURCES: Ministère de l'Éducation et ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

TABLEAU 2.3

NOMBRE DE DIPLÔMÉS DU COLLÉGIAL EN FORMATION GÉNÉRALE SELON LA FAMILLE DE PROGRAMMES ET TAUX DE FÉMINITÉ, QUÉBEC, 1980 ET 1986

Famille de programmes	1980			1986		
	Hommes	Femmes	Taux de féminité	Hommes	Femmes	Taux de féminité
	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%
Arts	465	1 304	73,7	507	1 290	71,8
Sciences humaines[1]	5 718	6 605	53,6	5 585	7 616	57,7
Sciences de la santé[2]	4 277	2 413	36,1	4 657	3 740	44,5
Total	**10 460**	**10 322**	**49,7**	**10 749**	**12 646**	**54,1**

SOURCES: Ministère de l'Éducation et ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

(1) Comprend également les sciences de l'administration.
(2) Comprend également les sciences pures et appliquées.

TABLEAU 2.4

NOMBRE DE DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES SELON LE TYPE DE DIPLÔME ET LE CYCLE ET TAUX DE FÉMINITÉ, QUÉBEC, 1980 ET 1986

Type de diplôme	1980			1986		
	Hommes	Femmes	Taux de féminité	Hommes	Femmes	Taux de féminité
	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%
Certificat et diplôme (1er cycle)	4 071	5 259	56,4	5 385	9 160	63,0
Baccalauréat	11 542	10 136	46,8	11 615	12 010	50,8
2e cycle	1 963	1 146	36,9	2 626	1 918	42,2
3e cycle	253	78	23,6	373	143	27,7
Total	**17 829**	**16 619**	**48,2**	**19 999**	**23 231**	**53,7**

SOURCE: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

TABLEAU 2.5

NOMBRE DE DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES SELON LA FAMILLE DE PROGRAMMES DU 1er CYCLE ET TAUX DE FÉMINITÉ, QUÉBEC, 1980 ET 1986

Famille de programmes	1980			1986		
	Hommes	Femmes	Taux de féminité	Hommes	Femmes	Taux de féminité
	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%
Lettres	309	842	73,2	310	875	73,8
Sciences de l'éducation	1 362	2 858	67,7	893	2 456	73,3
Sciences de la santé (total)	809	958	54,2	599	1 159	65,9
Arts	296	543	64,7	351	634	64,4
Sciences humaines	2 732	2 534	48,1	2 013	2 299	53,3
Droit	—	—	—	428	471	52,4
Sciences de l'administration	2 475	947	27,7	2 769	1 996	41,9
Sciences pures	1 057	841	44,3	1 227	791	39,2
Sciences appliquées	2 371	382	13,9	2 790	738	20,9
Total	**11 411**	**9 905**	**46,5**	**11 380**	**11 419**	**50,1**

SOURCES: Ministère de l'Éducation et ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

TABLEAU 2.6

RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LA SCOLARITÉ ET LE SEXE, ET TAUX DE FÉMINITÉ, QUÉBEC, 1987

	0 à 8 années (%)	Études secondaires (%)	Études post-secondaires partielles (%)	Certificats ou diplômes d'études post-secondaires (%)	Grade universitaire (%)	Total (%)
Hommes	23,6	45,3	7,3	12,0	11,8	100,0
Femmes	25,1	46,2	6,9	13,6	8,2	100,0
Total	**24,4**	**45,8**	**7,1**	**12,9**	**10,0**	**100,0**
Taux de féminité (%)	**53,0**	**51,9**	**50,0**	**54,5**	**42,2**	**51,4**

SOURCE: Statistique Canada.

TABLEAU 2.7

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE SELON LA SCOLARITÉ ET LE SEXE, ET TAUX DE FÉMINITÉ, QUÉBEC, 1987

	0 à 8 années (%)	Études secondaires (%)	Études post-secondaires partielles (%)	Certificats ou diplômes d'études post-secondaires (%)	Grade universitaire (%)	Total (%)
Hommes	17,0	47,9	7,6	13,6	14,0	100,0
Femmes	10,7	48,3	9,2	19,1	12,6	100,0
Total	**14,3**	**48,0**	**8,3**	**15,9**	**13,4**	**100,0**
Taux de féminité (%)	**31,7**	**42,6**	**47,1**	**50,9**	**40,0**	**42,4**

SOURCE: Statistique Canada.

Graphique 2.A

TAUX D'ACTIVITÉ SELON LA SCOLARITÉ ET LE SEXE, QUÉBEC, 1987

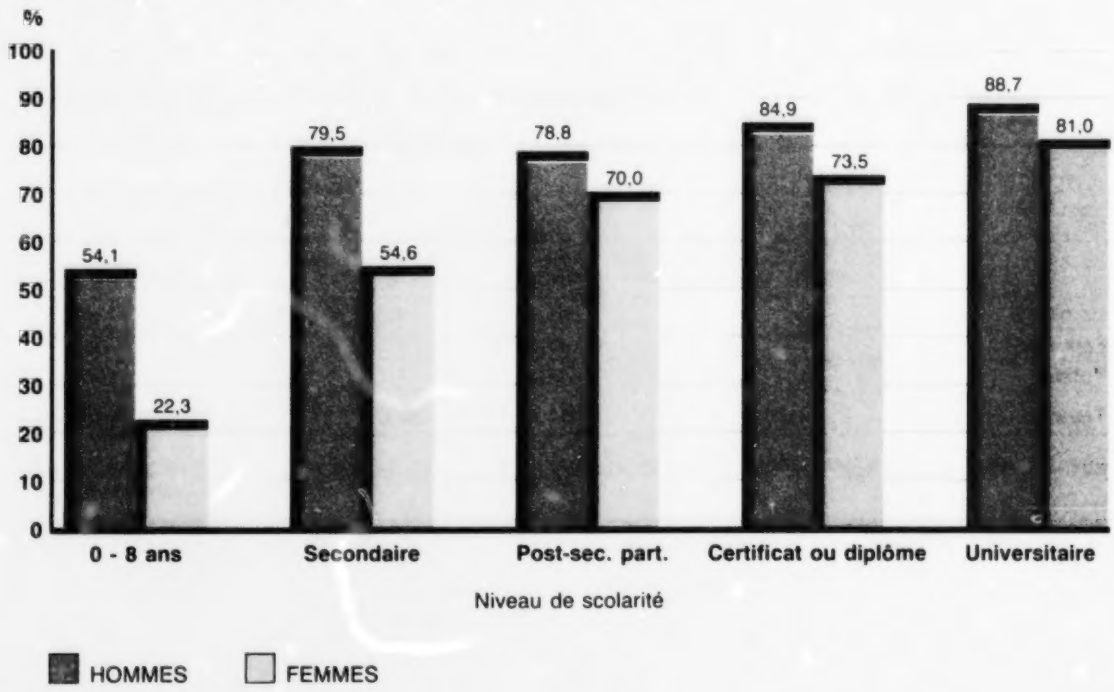

SOURCE: Statistique Canada.

III
Les emplois occupés

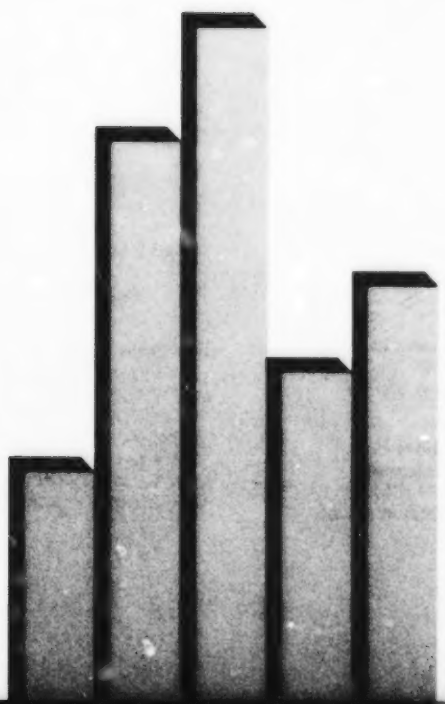

Les emplois occupés

Dès les débuts de leur arrivée sur le marché du travail, les femmes ont été cantonnées dans certains secteurs d'activité économique et certaines catégories professionnelles. Elles ont, de façon générale, exercé des professions différentes de celles des hommes. Leur percée dans plusieurs professions traditionnellement masculines est récente et elle n'est pas encore assez importante pour modifier cette réalité. La ségrégation professionnelle[6] s'avère en effet une caractéristique importante de la situation socio-économique des femmes.

La main-d'oeuvre féminine a d'abord été employée dans le secteur manufacturier, en particulier dans les industries du textile, du vêtement et de la chaussure ainsi que dans le secteur des services domestiques. Par la suite, la croissance du secteur tertiaire, plus précisément du sous-secteur des services socio-culturels, commerciaux et personnels a été une importante source d'emplois.

Si en 1951, une Québécoise sur trois travaillait dans le secteur manufacturier, ce n'est plus le cas que d'une sur huit en 1987. Par contre, la proportion de femmes travaillant dans le secteur des services socio-culturels, commerciaux et personnels n'a cessé d'augmenter. Les Québécoises s'y retrouvent dans une proportion de 48,2 % en 1987 comparativement à 39,5 % en 1951 (graphique 3.A).

Les hommes ne sont pas concentrés autant que les femmes dans un secteur d'activité économique en particulier. Ils se répartissent plutôt également entre les différents secteurs. Ainsi, en 1987, 22,2 % d'entre eux occupent un emploi dans le secteur des services socio-culturels, commerciaux et personnels, 23,7 % dans les industries manufacturières et 18,1 % dans le commerce (graphique 3.B).

Les principales professions féminines demeurent celles de secrétaires, d'employées de bureau, de vendeuses et de caissières[7]. Pour leur part, les hommes exercent, par ordre d'importance, des emplois de conducteurs de camion, de vendeurs et de mécaniciens (tableau 3.1). Non seulement les femmes exercent-elles des professions différentes, mais elles sont concentrées dans une gamme plus restreinte de professions que les hommes. En effet, alors que plus de 40 % des Québécoises se retrouvent dans les dix principales professions féminines, seulement 21 % des hommes se retrouvent dans les dix principales professions masculines. Pour que les hommes atteignent le même ratio que les femmes à cet égard, c'est-à-dire 40 %, il faut recenser non pas une dizaine mais plutôt une quarantaine de professions.

On constate que, malgré la féminisation de certaines professions autrefois réservées aux hommes, la ségrégation sexuelle des emplois demeure toujours une caractéristique importante de notre marché du travail.

6 Par ségrégation professionnelle, on entend le déséquilibre prononcé qui existe dans la répartition des femmes et des hommes à travers les diverses professions.

7 Ces données proviennent du recensement de 1981. Les données concernant la liste détaillée des professions du recensement de 1986 n'étant pas disponibles au moment de la rédaction de ce document.

UN INDICE DE SÉGRÉGATION PROFESSIONNELLE[8]

Pour évaluer l'ampleur du phénomène de la ségrégation professionnelle sur notre marché du travail, on peut recourir à ce qu'on appelle un indice pondéré de ségrégation (IPS).[9] Celui-ci peut être interprété comme le pourcentage de femmes (ou d'hommes) qui devraient changer de profession afin d'être répartis équitablement à travers la gamme des professions, c'est-à-dire afin que cette répartition soit proportionnelle à leur représentation respective au sein de la population active. L'IPS peut prendre une valeur s'échelonnant entre 0 % et 100 % : 100 % correspondant à une situation de ségrégation totale et 0 % à l'absence de toute ségrégation.

En 1981, au Québec, l'IPS affiche une valeur de 58,72 %, ce qui signifie que près de six travailleuses (ou travailleurs) sur dix devraient changer de profession, afin que les femmes et les hommes soient répartis équitablement à travers l'éventail des professions. On constate une légère baisse par rapport à 1971 alors que l'indice était de 63,12 %.

8 Source: PAQUETTE, Louise. *Les Québécoises et les Canadiennes sur le marché du travail de 1980 à 1985*. Montréal, Mémoire de maîtrise en économique, Université du Québec à Montréal, 1986, pp. 258-285.

9 Ces indices ont été souvent utilisés pour évaluer la situation des femmes et des Noirs sur le marché du travail aux États-Unis. La période considérée ici est celle comprise entre 1971 et 1981, les données du recensement de 1986 concernant la classification détaillée des professions n'étant pas encore disponibles au moment de la publication. La mise à jour de cet indice sera cependant réalisée lors d'une prochaine parution.

TABLEAU 3.1

LES DIX PRINCIPALES PROFESSIONS FÉMININES ET MASCULINES, QUÉBEC, 1981

Professions féminines	Proportion de la population active féminine se trouvant dans cette profession	Taux de féminité de la profession
	(%)	(%)
1. Secrétaires et sténographes (4111)	9,2	98,5
2. Teneuses de livres et employées de comptabilité (4131)	6,1	75,5
3. Agentes commerciales et vendeuses (5135)	5,0	50,8
4. Caissières (4133)	4,7	90,6
5. Serveuses (6125)	3,6	82,0
6. Infirmières (3131)	3,0	91,1
7. Institutrices d'écoles maternelle ou primaire (2731)	2,9	87,5
8. Employées de bureau (4197)	2,4	74,2
9. Dactylographes et commis-dactylographes (4113)	1,8	98,3
10. Concierges, femmes de ménage et préposées au nettoyage (6191)	1,5	31,6
% des travailleuses exerçant ces professions:	40,2	

Professions masculines	Proportion de la population active masculine se trouvant dans cette profession	Taux de féminité de la profession
	(%)	(%)
1. Conducteurs de camion (9175)	3,8	1,0
2. Agents commerciaux et vendeurs de marchandises (5135)	3,2	50,8
3. Chefs des ventes de marchandises (5130)	2,8	25,7
4. Concierges, hommes de peine, préposés au nettoyage (6191)	2,2	31,6
5. Mécaniciens et réparateurs de véhicules à moteur (8581)	2,1	0,9
6. Représentants de commerce (5133)	1,4	9,4
7. Comptables, vérificateurs et autres agents financiers (1171)	1,4	29,6
8. Charpentiers et ouvriers assimilés (8781)	1,4	0,7
9. Mécaniciens et réparateurs de machines utilisées dans l'industrie, la construction ou l'agriculture (8584)	1,4	1,0
10. Chefs et cuisiniers (6121)	1,3	47,2
% des travailleurs exerçant ces professions:	21,0	

SOURCE: Statistique Canada.

Graphique 3.A

RÉPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE FÉMININE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ, QUÉBEC, 1951 ET 1987

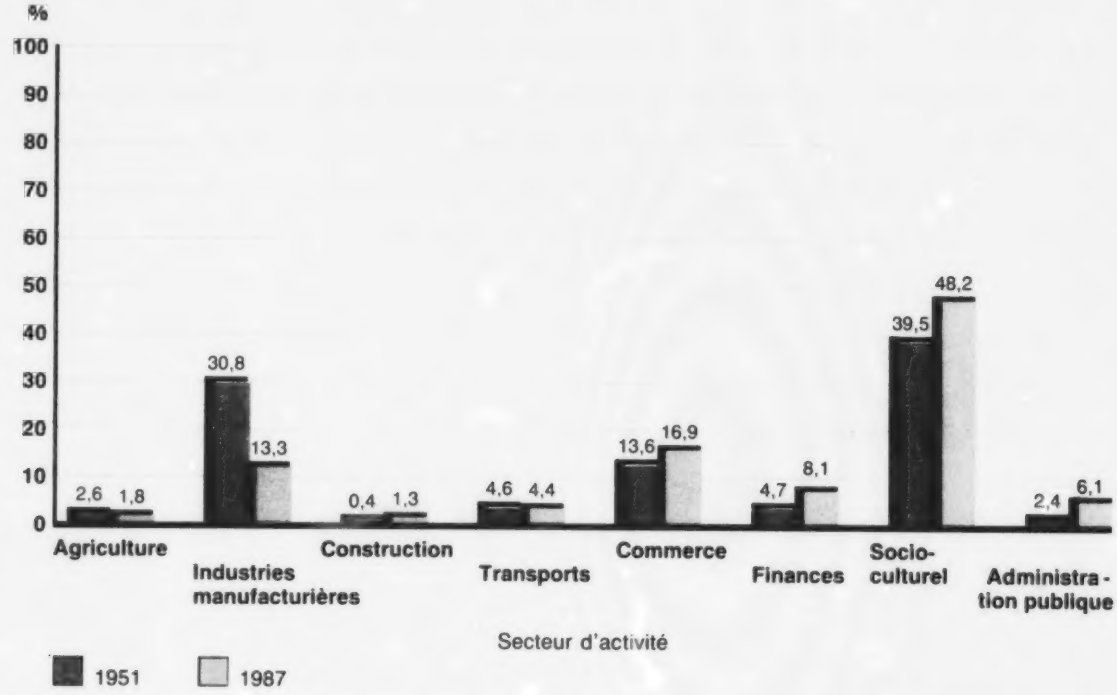

SOURCE: Statistique Canada.

Graphique 3.8

RÉPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE FÉMININE ET MASCULINE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ, QUÉBEC, 1987

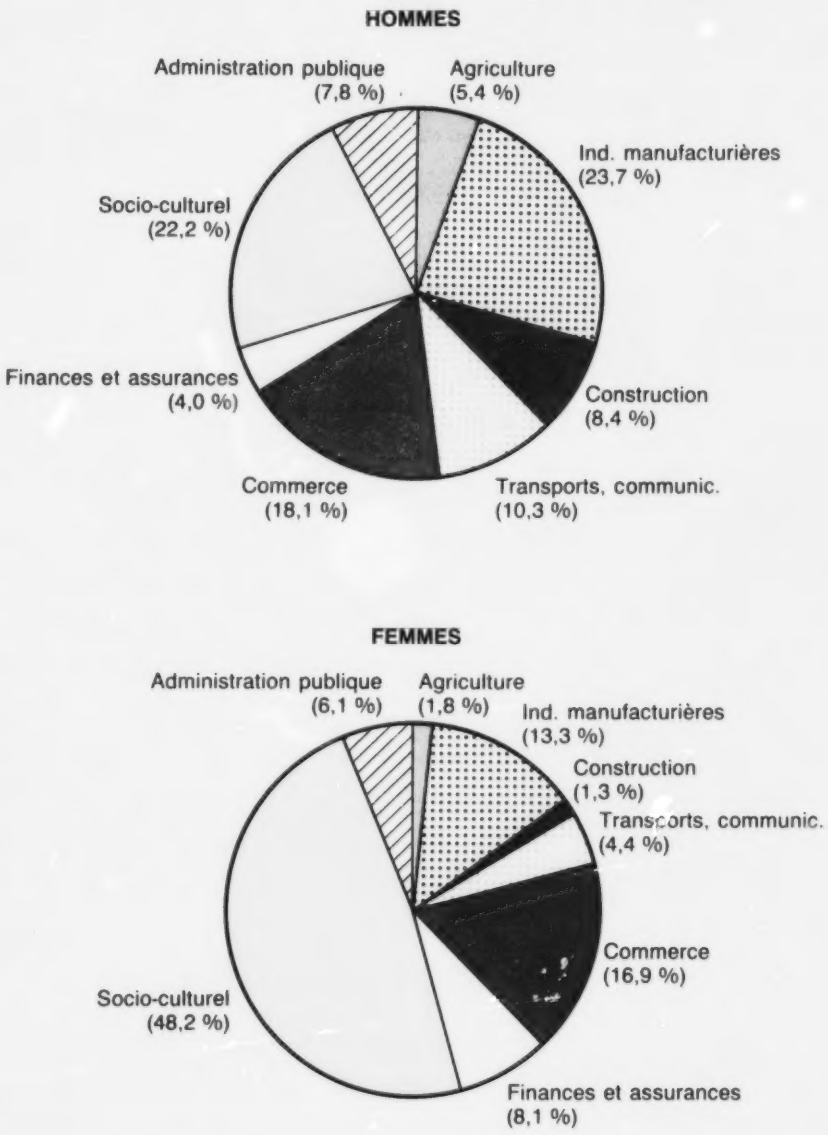

SOURCE: Statistique Canada.

IV
Le travail à temps partiel

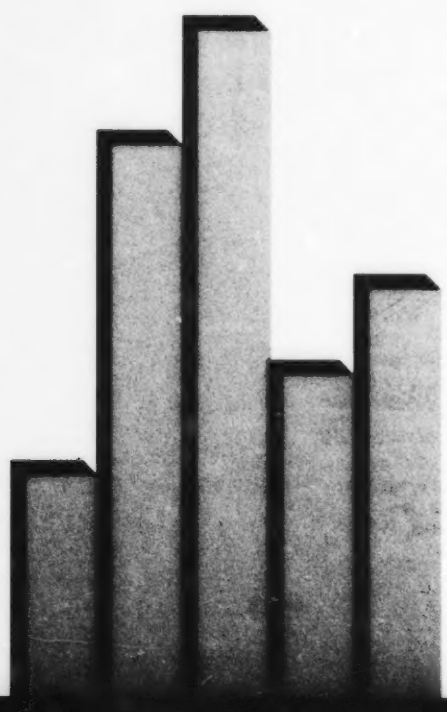

Le travail à temps partiel

Au nombre des bouleversements qu'a connus notre marché du travail au cours des dernières années, on remarque la croissance rapide des emplois à temps partiel de même que la création de nombreux emplois occasionnels, contractuels et saisonniers. Ainsi, à l'heure actuelle, environ la moitié de la population active occupe un emploi autre que le typique emploi régulier à temps plein.[10]

Exception faite du travail à temps partiel, on possède peu de statistiques sur les différentes formes d'emplois atypiques, emplois souvent qualifiés de précaires. Aussi nous limiterons-nous ici au travail à temps partiel tel que défini par Statistique Canada, c'est-à-dire aux emplois dont la durée hebdomadaire est inférieure à 30 heures.[11]

Ces dernières années, les emplois à temps partiel ont connu un taux de croissance élevé. Au Québec en 1976, 7,4 % des emplois s'exerçaient à temps partiel, en 1987, c'est le cas pour 13,5 % des emplois sur le marché du travail (graphique 4.A).

Dans les entreprises, le travail à temps partiel assure une meilleure gestion des fluctuations de la demande de biens et services, tout en réduisant les coûts de main-d'oeuvre. Pour les travailleuses et les travailleurs, le temps partiel offre plusieurs avantages, dont une meilleure conciliation des obligations familiales et professionnelles ou encore des études et du travail. Mais cette formule de travail comporte aussi des inconvénients. Plusieurs études ont révélé que, sur une base horaire, les personnes travaillant à temps partiel sont en moyenne moins bien rémunérées que leurs homologues à temps plein. [12] De plus, elles sont souvent exclues des programmes d'avantages sociaux offerts par les employeurs et n'ont pratiquement aucune possibilité de formation ou de promotion.

Les femmes sont fortement majoritaires au sein de la main-d'oeuvre à temps partiel et cette sur-représentation s'accentue légèrement. En 1987, 71,3 % des travailleurs à temps partiel sont des femmes comparativement à 66,5 % en 1975 (tableau 4.1). Actuellement, parmi les femmes en emploi, un peu plus d'une sur cinq travaille à temps partiel alors que c'est le cas de moins d'un travailleur sur dix (tableau 4.2).

Selon l'âge, on note un profil différent chez les femmes et les hommes travaillant à temps partiel. Les travailleuses sont surtout concentrées dans le groupe d'âge des 25-44 ans alors que les travailleurs le sont dans celui des 15-24 ans (graphique 4.B).

La présence d'enfants et l'âge de ces derniers ont un certain impact sur la propension des femmes à exercer un emploi à temps partiel. Ainsi, 27,5 % des travailleuses ayant des enfants d'âge préscolaire occupent un emploi à temps partiel comparativement à 17,1 % pour les travailleuses dont les enfants ont plus de 16 ans. Cependant, quel que soit l'âge de leurs enfants, les femmes exercent de façon largement majoritaire des emplois à temps plein (graphique 4.C).
TABLEAU 4.1

10 BROSSARD, Muriel et Marcel SIMARD. *Les statuts de travail: une analyse socio-institutionnelle de la population active québécoise*, Québec, Service de recherche de la Commission consultative sur le travail, Direction générale des publications gouvernementales, 1986, p. 19.

11 Sont exclus des emplois à temps partiel, les emplois d'une durée inférieure à 30 heures qui sont considérés à temps plein par les personnes qui les occupent.

12 Travail Canada. *Le travail à temps partiel au Canada*. Rapport de la Commission d'enquête sur le travail à temps partiel, Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1983.

Les raisons invoquées par les travailleuses de recourir au travail à temps partiel ont changé au cours des années. Alors que le motif des obligations familiales est de moins en moins en cause, la pénurie d'emplois à plein temps est une raison qui revient de plus en plus souvent. Ainsi, près de 35 % de celles qui occupaient un emploi à temps partiel en 1987, avaient accepté cet emploi, faute de pouvoir travailler à plein temps.

Graphique 4.A

EMPLOIS TEMPS PLEIN, TEMPS PARTIEL
QUÉBEC, 1976, 1981, 1987

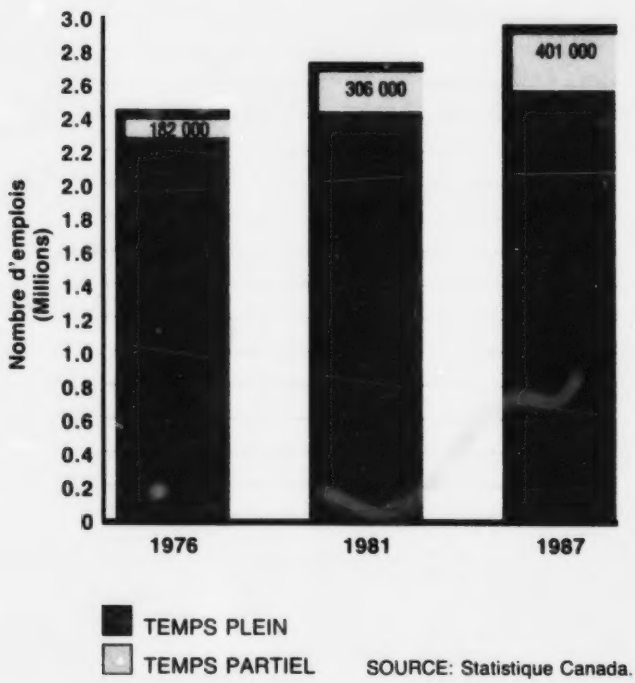

SOURCE: Statistique Canada.

TABLEAU 4.1

EMPLOIS À TEMPS PARTIEL SELON LE SEXE, QUÉBEC, 1975 À 1987

	Nombre, en milliers			
Année	Hommes	Femmes	Total	Taux de féminité (%)
1975	58	115	173	66,5
1976	56	126	182	69,2
1977	65	143	208	68,8
1978	64	164	228	71,9
1979	74	179	253	70,8
1980	81	193	274	70,4
1981	92	214	306	69,9
1982	95	219	314	69,7
1983	102	242	344	70,3
1984	109	249	358	69,6
1985	117	274	391	70,1
1986	124	281	405	69,4
1987	115	286	401	71,3

SOURCE: Statistique Canada.

TABLEAU 4.2

PROPORTION DE LA MAIN-D'OEUVRE À TEMPS PARTIEL SELON LE SEXE, QUÉBEC, 1975 À 1987

Année	Hommes (%)	Femmes (%)
1975	3,6	13,6
1976	3,6	14,4
1977	4,1	16,0
1978	4,0	17,4
1979	4,5	18,3
1980	4,9	18,7
1981	5,5	20,0
1982	6,1	21,4
1983	6,5	22,7
1984	6,8	24,4
1985	7,1	23,7
1986	7,4	23,6
1987	6,7	22,8

SOURCE: Statistique Canada.

Graphique 4.8

RÉPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE MASCULINE ET FÉMININE À TEMPS PARTIEL SELON L'ÂGE ET LE SEXE, QUÉBEC, 1987

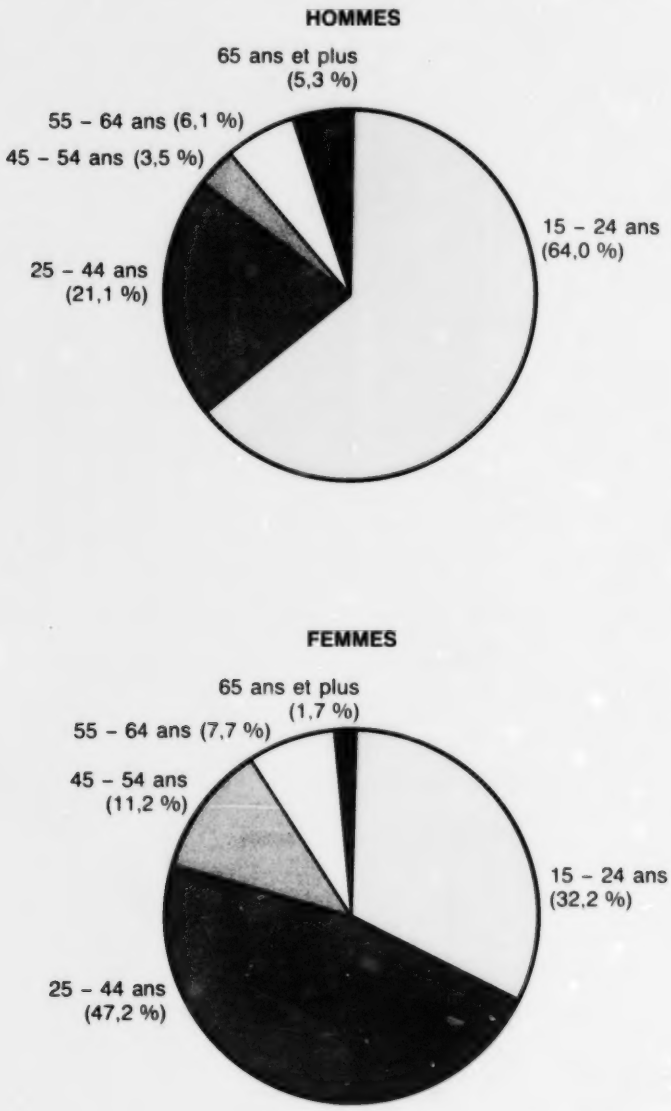

SOURCE: Statistique Canada.

Graphique 4.C

POURCENTAGE DE FEMMES TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL SELON L'ÂGE DES ENFANTS, QUÉBEC, 1987

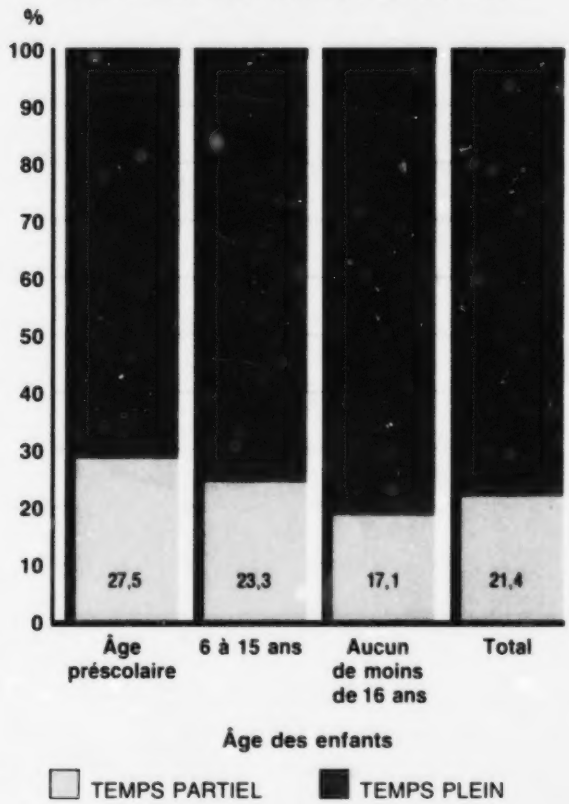

SOURCE: Statistique Canada.

V
Le chômage

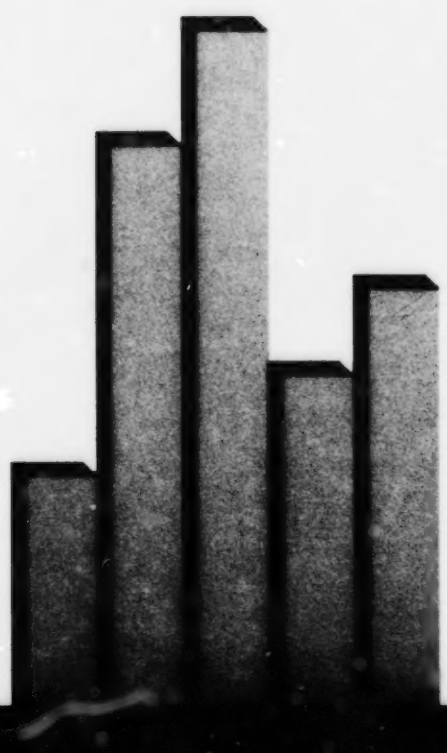

Le chômage

Le chômage est un autre aspect qui affecte la situation des femmes et des hommes sur le marché du travail. Les données de Statistique Canada révèlent que, depuis les années'50, les taux de chômage autant féminin que masculin, ont beaucoup augmenté. De plus, on constate qu'à partir des années 1970 le taux de chômage des femmes est dans l'ensemble plus élevé que celui des hommes (graphique 5.A).

Les données officielles sur la durée des périodes de chômage indiquent que les chômeuses subissent des périodes de chômage légèrement plus courtes que les chômeurs: en 1987, la durée moyenne est de 20,3 semaines pour les femmes et de 24,6 semaines pour les hommes. Cependant ces statistiques ont tendance à sous-estimer la durée véritable des périodes de chômage parce que les chômeuses et chômeurs découragés, c'est-à-dire qui ne cherchent plus activement du travail, ne sont plus comptabilisés comme des personnes au chômage. Les travaux de plusieurs économistes ont montré que la durée réelle du chômage féminin est deux fois plus élevée que celle présentée par les statistiques officielles. De plus, alors qu'officiellement elle est inférieure à celle des hommes, la durée du chômage féminin s'avère en réalité supérieure (graphique 5.B).

La mise à pied ou la perte de l'emploi sont les principales raisons avancées par les personnes en chômage pour expliquer leur situation. En 1987, 57,8 % des femmes et 73,4 % des hommes donnent ces deux motifs. Parmi les autres raisons avancées, on constate que seules les femmes invoquent le motif des obligations familiales. Elles sont toutefois de moins en moins nombreuses à le faire. En 1987, seulement 4,8 % des chômeuses avancent cette raison (tableau 5.1).

Afin d'avoir un portrait plus réaliste du phénomène du chômage, les statistiques officielles devraient être complétées par d'autres indicateurs afin de tenir compte des chômeuses et chômeurs découragés. On devrait également prendre en considération deux autres sources de chômage caché: l'exercice non désiré d'un emploi à temps partiel ou du travail au noir, en raison d'une pénurie d'emplois à temps plein.

Graphique 5.A

TAUX DE CHÔMAGE SELON LE SEXE, QUÉBEC, 1954 À 1987

SOURCE: Statistique Canada.

Graphique 5.8

DURÉE OFFICIELLE ET RÉELLE DU CHÔMAGE SELON LE SEXE, QUÉBEC, 1982

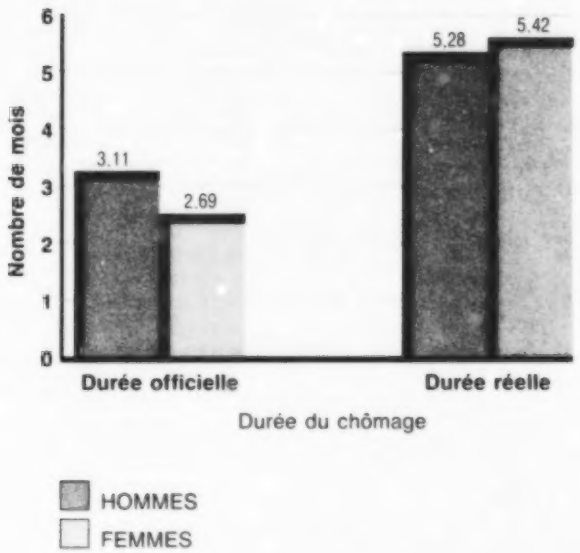

SOURCE: Martel-Roy, Paul et Mayer, Francine. Aspects domestiques et implications théoriques de la structure du chômage au Québec. Montréal, LABREV, Université du Québec à Montréal, 1984, p. 73 et 74.

TABLEAU 5.1

RÉPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE EN CHÔMAGE SELON LE MOTIF ET LE SEXE AU QUÉBEC EN 1976, 1981 ET 1987

	1976		1981		1987	
	H	F	H	F	H	F
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Mise à pied ou perte de l'emploi	69,6	49,5	75,6	55,9	73,4	57,8
Autres raisons	14,8	19,8	12,2	15,4	11,7	16,3
Obligations familiales ou personnelles	—	11,0	—	7,4	—	4,8
Jamais travaillé	3,7	8,8	4,1	7,4	3,2	5,4
Sans travail depuis 5 ans et plus	—	—	—	5,9	4,8	8,2
Retour aux études	5,9	5,5	4,7	4,4	4,3	3,4
Maladie de l'enquête	5,9	5,5	3,5	3,7	2,7	4,1
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

SOURCE: Statistique Canada.

VI
Les revenus

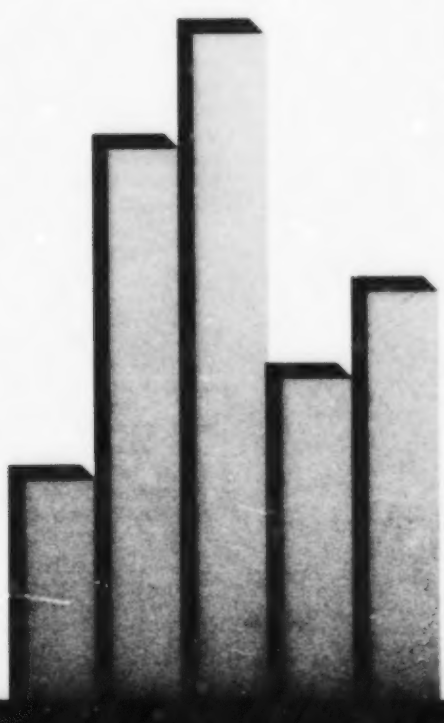

Les revenus

Les revenus d'emploi

De nos jours, l'exercice d'un travail rémunéré demeure la principale source de revenus des individus, femmes ou hommes. Les taux d'activité féminins plus faibles que ceux des hommes, la ségrégation professionnelle, l'importance du travail à temps partiel et du chômage sont des éléments qui ont une incidence sur la rémunération des travailleuses.

Les données de 1986 indiquent que les revenus d'emploi des femmes équivalent à 61,1 % de ceux des hommes; en 1971, cette proportion était de 52,3 %. Si l'on considère uniquement les travailleuses et les travailleurs à temps plein, le rapport s'établit à 69,5 % en 1986, alors qu'il était de 58,5 % en 1971. En dollars courants, la rémunération moyenne des femmes travaillant à temps plein est passée de 5 026 $ à 19 535 $ entre 1971 et 1986 et celle des hommes de 8 529 $ à 28 127 $ pendant la même période (tableau 6.1).

D'autre part, on constate que l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes est plus faible chez les travailleuses et les travailleurs syndiqués que chez les non syndiqués. En effet, le salaire horaire moyen des femmes syndiquées représente 85,8 % de celui des hommes, comparativement à 75,2 % chez les non syndiquées (graphique 6.A).

On constate également qu'un niveau de scolarisation plus élevé assure de façon générale un meilleur salaire aux femmes. Cependant, les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ne se réduisent pas totalement même aux degrés supérieurs de l'échelle de scolarité. En effet, les femmes détenant un grade universitaire gagnent en moyenne 29 454 $, ce qui correspond à 69,9 % des revenus d'emploi des hommes ayant le même niveau de scolarité, soit à peine 2 points de plus que le rapport de revenu des travailleuses et travailleurs possédant des études secondaires (graphique 6.B).

En fait, pour une même formation et une expérience de travail semblable, en terme de durée de travail et d'années de présence sur le marché du travail, des études ont montré qu'il persiste toujours un écart de rémunération entre les femmes et les hommes. La scolarité et l'expérience n'expliquent pas la totalité de l'écart de revenu entre les sexes.

L'écart salarial entre les femmes et les hommes trouve son explication dans un ensemble de facteurs liés soit aux individus soit au marché du travail. Le niveau de scolarité et le type de formation sont des facteurs d'ordre individuel qui ont un impact sur les emplois occupés et, par conséquent, sur les rémunérations obtenues. Par le passé, et encore aujourd'hui, mais dans une moindre mesure, les femmes ont été incitées à choisir des formations différentes des hommes. L'expérience sur le marché du travail est un autre facteur explicatif de l'écart salarial. Les femmes sont plus nombreuses à travailler à temps partiel. De plus, elles supportent encore largement le poids des obligations familiales, ce qui amène certaines d'entre elles à se retirer plus ou moins longtemps du marché du travail.

Parmi les facteurs liés au fonctionnement du marché du travail, on note la ségrégation professionnelle entre les femmes et les hommes. Comme le souligne un rapport de l'OCDE, «la concentration des femmes dans les catégories professionnelles les moins bien payées est de loin le facteur le plus important qui explique le faible niveau de leur rémunération»[13]. Ces bas salaires s'expliquent par une évaluation différente des emplois féminins et masculins, les emplois exercés par les femmes étant peu valorisés dans les échelles de classification salariale. La plus faible syndicalisation de la main-d'oeuvre féminine est également un autre facteur explicatif de l'écart salarial.

13 Organisation de coopération et de développement économiques, *L'intégration des femmes dans l'économie*, Paris, p. 96.

Une revue de la littérature économique sur le sujet démontre qu'on peut attribuer près de la moitié de l'écart salarial à des caractéristiques individuelles comme la scolarité et l'expérience. La ségrégation professionnelle expliquerait la majeure partie de l'autre moitié de l'écart.

La différence résiduelle de 5 à 10 % résulterait, quant à elle, de la discrimination pure.[14]

TABLEAU 6.1

GAINS MOYENS DES TRAVAILLEURS À TEMPS PLEIN ET DE L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS SELON LE SEXE, QUÉBEC, 1971, 1981, 1986

Travailleurs à temps plein

Année	Hommes ($)	Femmes ($)	F/H (%)
1971	8 529	5 026	58,9
1981	21 735	14 527	66,8
1986	28 127	19 535	69,5

Ensemble des travailleurs

Année	Hommes ($)	Femmes ($)	F/H (%)
1971	6 904	3 608	52,3
1981	17 232	9 866	57,3
1986	21 980	13 438	61,1

SOURCE: Statistique Canada.

14 Par discrimination pure, on entend la discrimination salariale qui prévaut au sein d'un même emploi, à l'intérieur d'une même entreprise entre une femme et un homme ayant la même compétence. La discrimination systémique, ou discrimination indirecte, est le résultat de pratiques de gestion apparemment neutres mais qui entraînent un effet d'exclusion d'un certain groupe.

L'ensemble des revenus

La rémunération, incluant les salaires et les avantages sociaux, ne constitue qu'un aspect du revenu total d'un individu. L'ensemble des revenus comprend, outre les revenus d'emploi, les paiements de transferts gouvernementaux comme l'assurance-chômage, l'aide sociale, les allocations familiales, les pensions de vieillesse. On doit également tenir compte des revenus de placements et des revenus provenant d'autres sources telles que les rentes d'un régime de retraite.

On constate que la composition du revenu de l'ensemble des femmes diffère sensiblement de celle de l'ensemble des hommes. En 1986, les salaires constituent 75,2 % du revenu total des hommes comparativement à 68,0 % de celui des femmes. Chez les hommes, les paiements de transferts gouvernementaux ne comptent en 1986 que pour 10,7 % du revenu total, alors que chez les femmes ils représentent 19,6 % (graphique 6.C).

Lorsque l'on compare l'ensemble des revenus selon le sexe, on constate que les femmes sont davantage confinées dans les tranches inférieures de revenus. En 1986, près de 80 % d'entre elles ont des revenus de moins de 20 000 $. Chez les hommes, cette proportion s'établit à 52 % (graphique 6.D).

Par conséquent, le revenu total des femmes s'avère en moyenne plus faible que celui des hommes, représentant seulement 57,5 % de ce dernier en 1986. Il y a cependant une certaine amélioration puisqu'en 1971 il ne représentait que 45,3 %. En dollars courants, le revenu moyen des femmes est passé de 3 030 $ à 12 766 $ entre 1971 et 1986. Pendant la même période, celui des hommes a augmenté de 6 693 $ à 22 211 $ (graphique 6.E).

Graphique 6.A

SALAIRE HORAIRE MOYEN SELON LA SYNDICALISATION ET LE SEXE, QUÉBEC, 1986

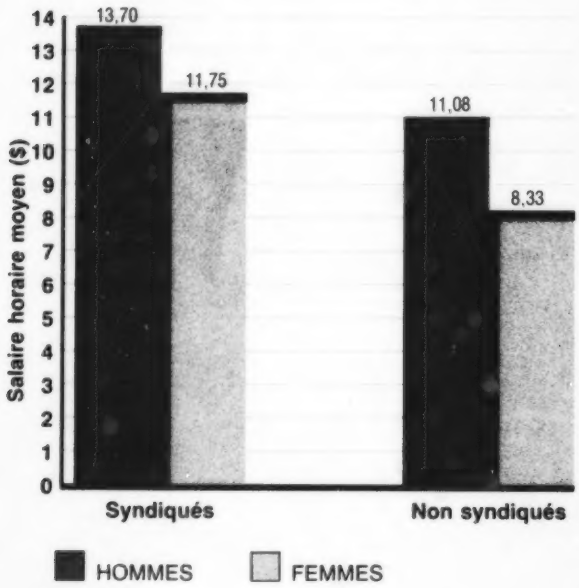

SOURCE: Statistique Canada.

Graphique 6.B

GAINS MOYENS DES TRAVAILLEURS À TEMPS PLEIN SELON LA SCOLARITÉ ET LE SEXE, QUÉBEC, 1986

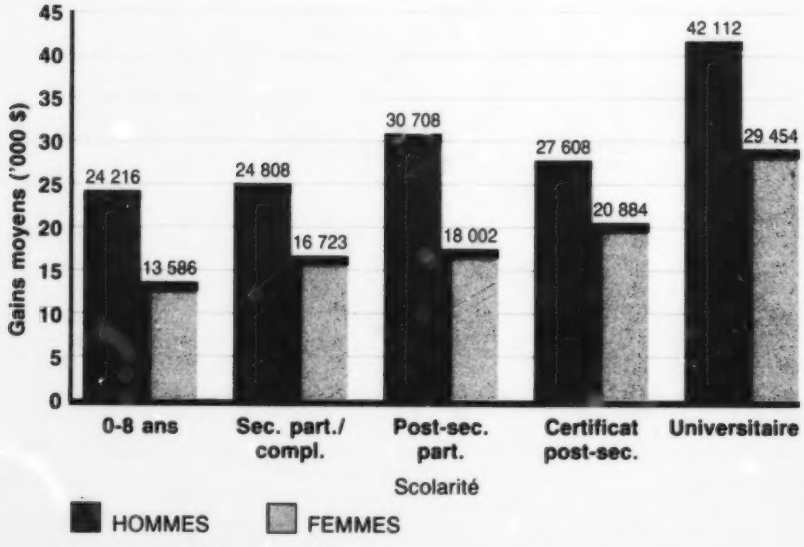

SOURCE: Statistique Canada.

Graphique 6.C

COMPOSITION PROPORTIONNELLE DU REVENU DES PARTICULIERS SELON LE SEXE, QUÉBEC, 1986

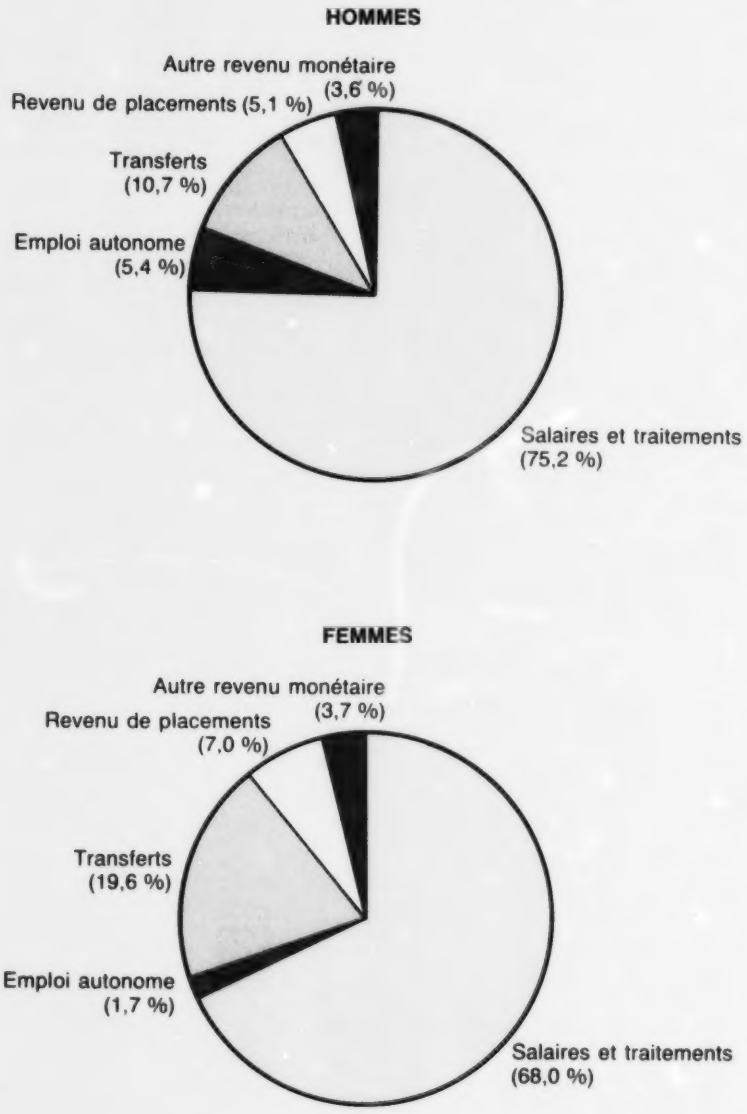

SOURCE: Statistique Canada.

Graphique 6.D

RÉPARTITION DU REVENU DES PARTICULIERS SELON LE SEXE, QUÉBEC, 1986

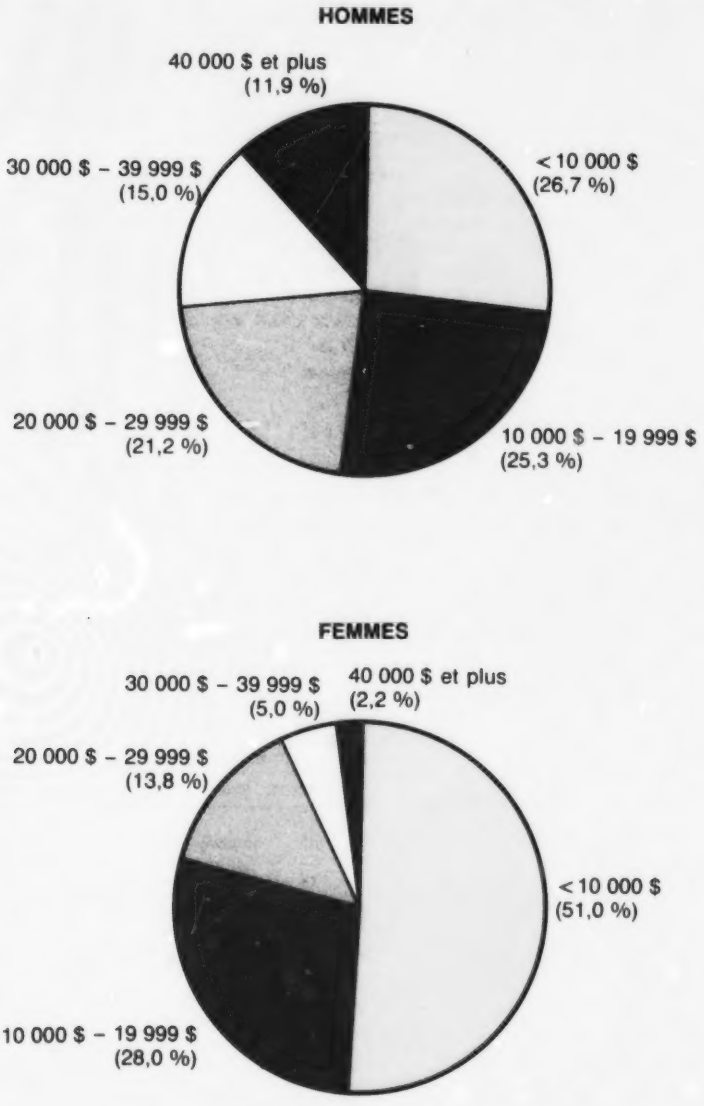

SOURCE: Statistique Canada.

Graphique 6.E

REVENU MOYEN DES PARTICULIERS SELON LE SEXE, QUÉBEC, 1971, 1981, 1986

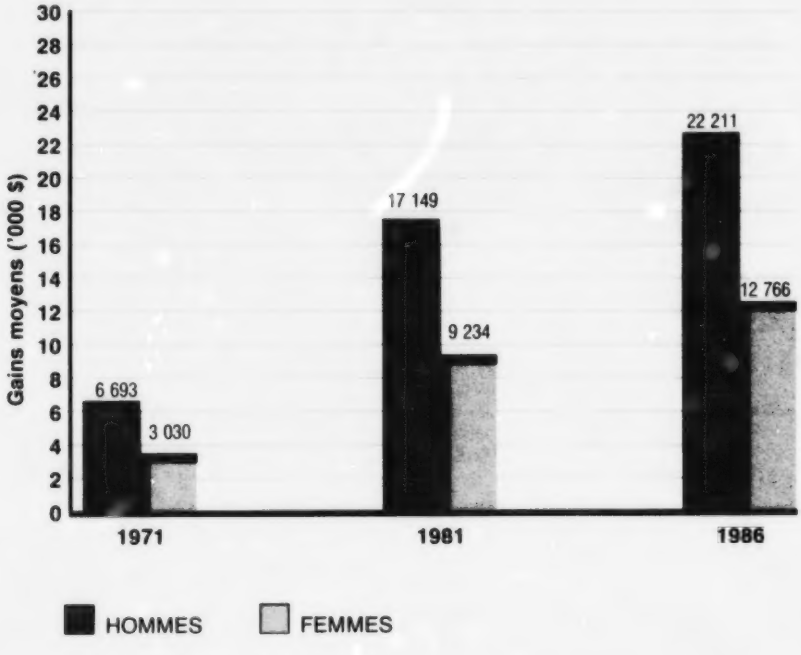

SOURCE: Statistique Canada.

Les revenus des familles

Les écarts de revenus entre les femmes et les hommes se répercutent nécessairement sur les revenus moyens des familles. Le sexe du chef de famille, le type de famille, la participation des conjointes au marché du travail sont des facteurs déterminants du revenu familial.

En 1986, les familles monoparentales représentent 14,4 % de l'ensemble des familles québécoises et la grande majorité d'entre elles, c'est-à-dire 84,3 % sont dirigées par une femme. Sur le plan économique, la situation de ces familles est plutôt précaire puisque près de quatre sur dix n'ont aucun revenu de travail.

Le revenu moyen des familles monoparentales dirigées par une femme est évidemment beaucoup plus faible que celui des familles biparentales. Alors qu'en 1986, le revenu des familles dirigées par une seule personne est de 17 463 $ en moyenne, celui des familles biparentales atteint 41 335 $ (tableau 6.2).

Au sein des familles biparentales, les revenus de travail de la conjointe constituent un apport économique important. En effet, la contribution de celle-ci représente près du tiers du revenu familial (graphique 6.F).

TABLEAU 6.2

REVENU MOYEN DES FAMILLES SELON LA STRUCTURE DE LA FAMILLE, QUÉBEC, 1981 ET 1986

	1981 ($)	1986 ($)
Familles biparentales avec enfants – Total	30 450	41 335
Une personne gagnant un revenu	24 234	31 915
Deux personnes gagnant un revenu	32 799	45 299
Familles monparentales ayant une femme à leur tête – Total	13 356	17 463
Aucune personne gagnant un revenu	6 282	9 496
Une personne gagnant un revenu	16 136	21 139

SOURCE: Statistique Canada.

Graphique 6.F

GAINS MOYENS DES RESPONSABLES DE FAMILLES, QUÉBEC, 1986

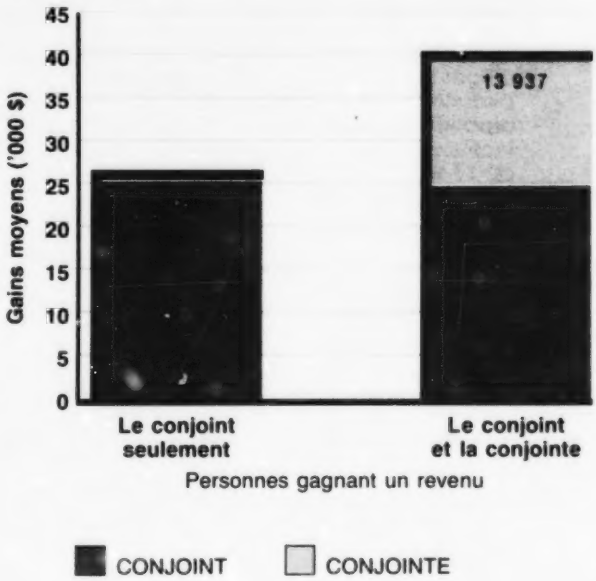

SOURCE: Statistique Canada.

Les données indiquent que 51,8 % des familles biparentales peuvent compter sur deux revenus et 16,2 % sur trois revenus. Ceci signifie que chez plus de sept familles biparentales sur dix, deux personnes ou plus contribuent au revenu familial (tableau 6.3).

TABLEAU 6.3

RÉPARTITION DES FAMILLES BIPARENTALES SELON LE NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT UN REVENU, QUÉBEC, 1981, 1986

	1981 (%)	1986 (%)
Familles biparentales avec enfants[1]	100,0	100,0
Aucune personne gagnant un revenu	2,0	3,3
Une personne gagnant un revenu	36,0	28,7
Deux personnes gagnant un revenu	46,5	51,8
Trois personnes gagnant un revenu	15,5	16,2

SOURCE: Statistique Canada.

(1) Il s'agit des familles biparentales avec enfants célibataires âgés de moins de 18 ans. Toutefois, des enfants âgés de plus de 18 ans et/ou d'autres parents peuvent également être présents.

L'apport économique des conjointes au revenu familial devrait s'évaluer non seulement en terme de revenus d'emploi, mais aussi en regard de la production domestique, c'est-à-dire du temps consacré au soin des enfants et aux travaux effectués au foyer. On a estimé que les femmes consacrent environ sept fois plus de temps que leur conjoint aux tâches familiales et domestiques lorsqu'elles ne travaillent pas à l'extérieur. Même lorsqu'elles occupent un emploi à plein temps, les femmes accordent près de trois fois plus d'heures à ces tâches (graphique 6.G). Certaines études soutiennent que la valeur totale de la production domestique se situerait entre 35 % et 40 % du PNB, ce qui correspond annuellement à près de 19 000 $ par ménage au Québec.[15]

Graphique 6.G

HEURES QUOTIDIENNES EN MOYENNE CONSACRÉES AU SOIN DES ENFANTS ET AUX TRAVAUX MÉNAGERS SELON LE SEXE, CANADA, 1985

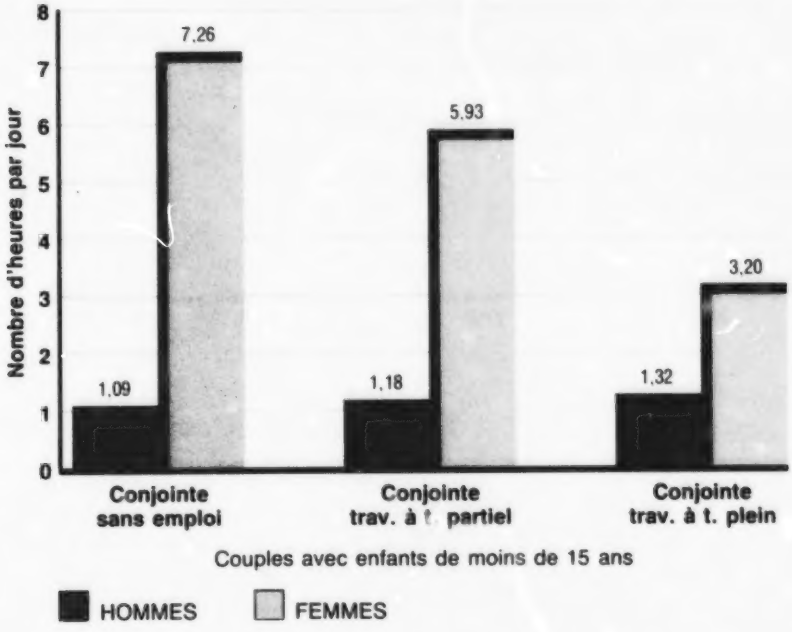

SOURCE: Conseil consultatif canadien du statut de la femme, 1987.

15 Pour de plus amples informations, consulter *La situation socio-économique des femmes: faits et chiffres*, Louise Paquette, Secrétariat à la condition féminine, Les Publications du Québec, 1989, page 102.

Les revenus de régimes de retraite

Nous avons observé que malgré la présence sans cesse grandissante des femmes sur le marché du travail, leur taux d'activité demeure en deçà de celui des hommes. Leurs revenus d'emploi sont en moyenne plus faibles. Ces différences ont des incidences sur la protection que retirent les femmes des régimes de retraite.

Moins nombreuses à travailler à l'extérieur, les femmes sont aussi moins nombreuses à participer au Régime de rentes du Québec. Cependant, leur participation augmente constamment depuis la création du régime en 1966. En 1986, près de quatre cotisants sur dix (38,5 %) sont des femmes, alors qu'en 1966, elles représentaient moins de 30 % de l'ensemble des cotisants (graphique 6.H). En 20 ans, le nombre de femmes participant au Régime de rentes du Québec s'est accru d'environ 75 %, comparativement à 20 % pour les hommes.

Ce n'est qu'au cours des prochaines années qu'on verra les effets de cette participation croissante des femmes au Régime de rentes du Québec. Pour l'instant, celles-ci demeurent moins nombreuses à bénéficier d'une rente de retraite qui leur est propre[16]. Dans l'ensemble de la population âgée de plus de 65 ans, environ trois femmes sur dix, comparativement à neuf hommes sur dix, reçoivent une rente de retraite du RRQ (graphique 6.I). De plus, cette rente est relativement moins élevée pour les femmes. En effet, les femmes constituent près des deux tiers des personnes qui reçoivent une rente mensuelle inférieure à 80 $[17].

En ce qui concerne les régimes complémentaires de retraite, c'est-à-dire les régimes de retraite offerts par l'employeur, on constate que 35,4 % des travailleuses y participent en 1985, comparativement à 43,7 % des travailleurs (graphique 6.J).

Finalement, mentionnons que 12,8 % des femmes ont cotisé à un régime enregistré d'épargne retraite (REER) en 1986 par rapport à 22,3 % des hommes. Le montant moyen de cette contribution s'élevait à 1 788 $ pour les femmes et à 2 310 $ pour les hommes (tableau 6.3).

16 Elles peuvent cependant avoir accès à une rente dérivée, à titre d'ex-conjointe ou de veuve d'un cotisant.

17 Ces données concernent les nouvelles et les nouveaux bénéficiaires d'une rente de retraite que le régime accueille chaque année; un nouveau bénéficiaire est une personne recevant une rente pour la première fois.

Graphique 6.H

COTISANTS AU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC SELON LE SEXE, 1966 À 1986

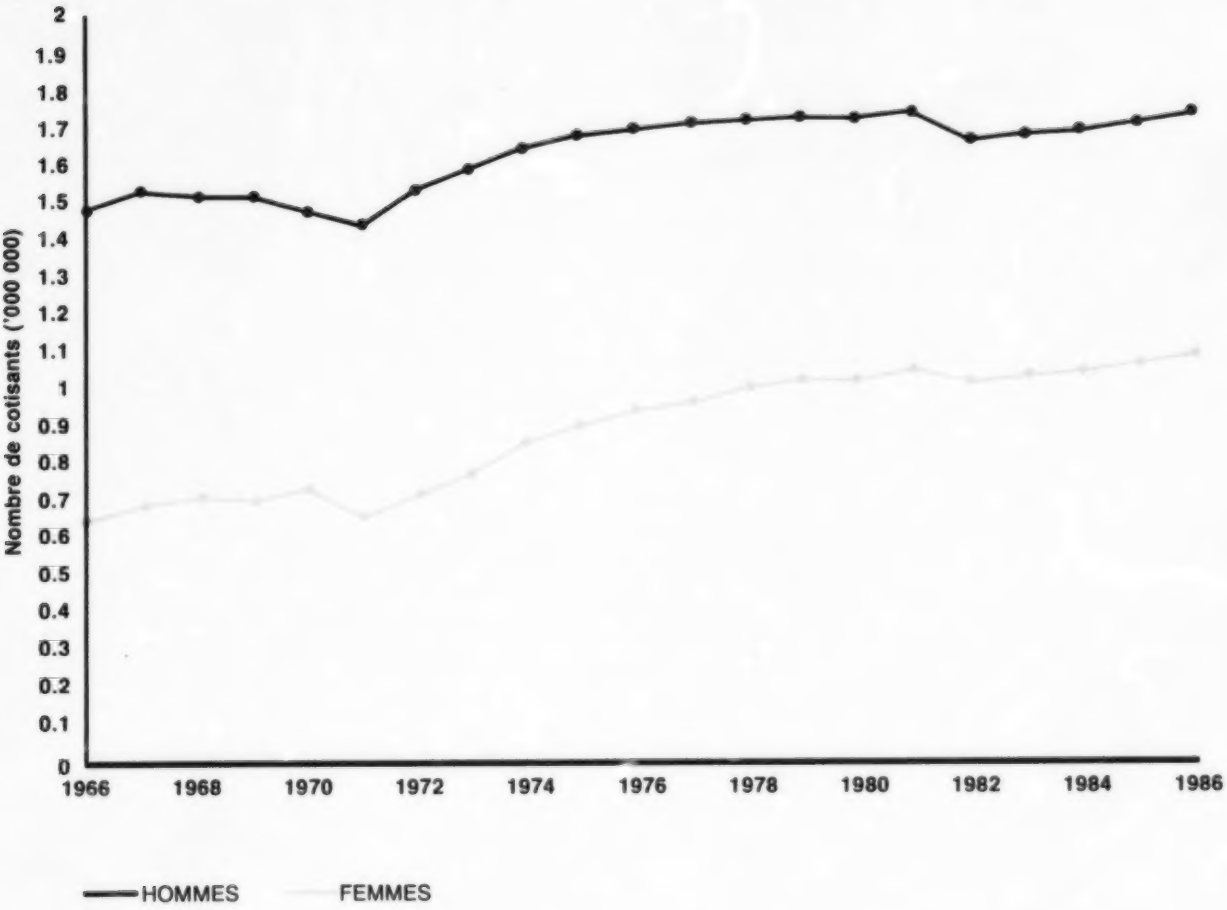

SOURCE: Régie des rentes du Québec.

Graphique 6.I

PROPORTION DE LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS BÉNÉFICIAIRE D'UNE RENTE DE RETRAITE DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC, 1967 À 1987

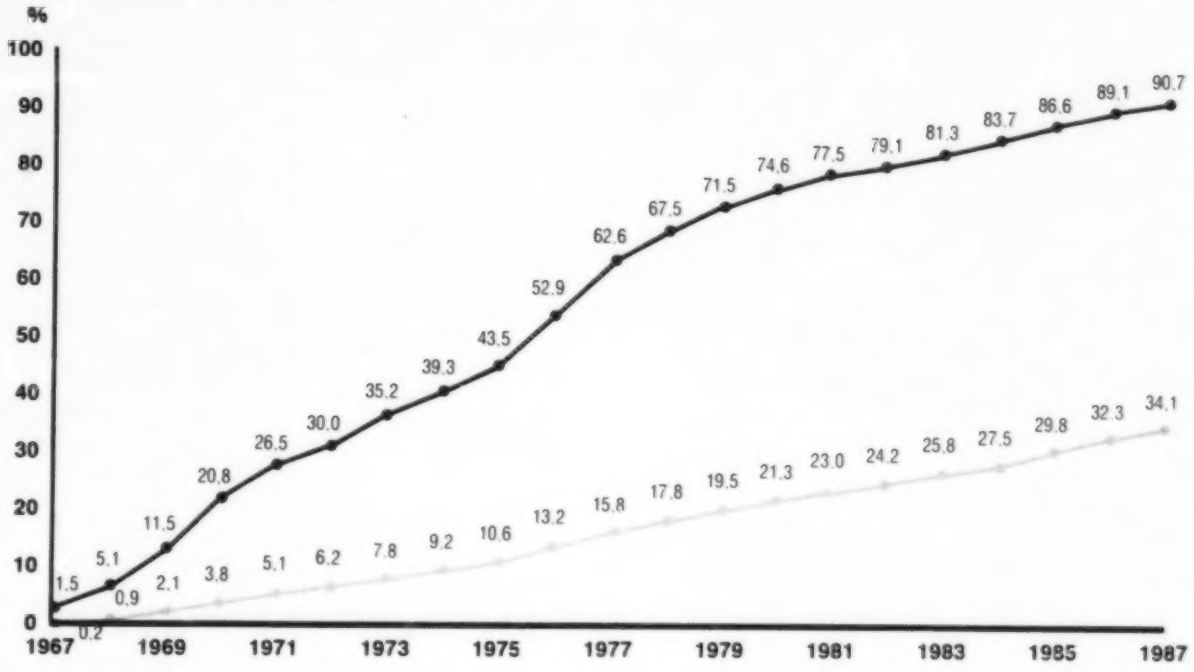

SOURCE: Régie des rentes du Québec.

Note: À la demande du Secrétariat à la condition féminine, les données des années 1984 à 1987 sont présentées pour la population âgée de 65 ans et plus, malgré les changements apportés concernant la rente anticipée.

Graphique 6.J

PROPORTION DES TRAVAILLEURS RÉMUNÉRÉS PARTICIPANT À UN RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE SELON LE SEXE, QUÉBEC, 1985

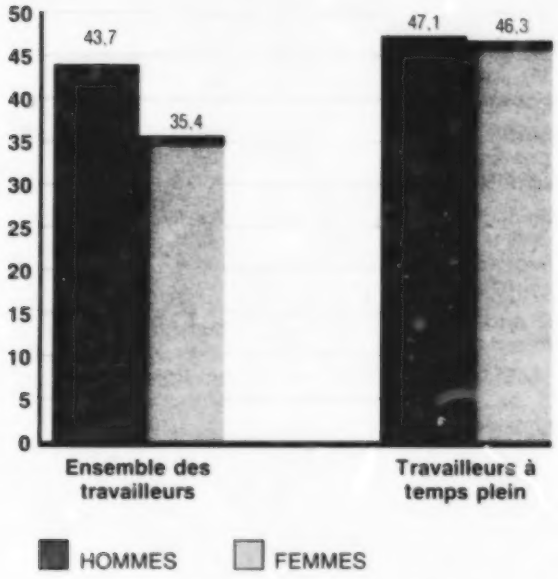

SOURCE: Régie des rentes du Québec Statistique Canada.

Bibliographie

BROSSARD, Muriel et SIMARD, Marcel. *Les statuts de travail: une analyse socio-institutionnelle de la population active québécoise*, Québec, Service de recherche de la Commission consultative sur le travail, Direction générale des publications gouvernementales, 1986, 121 pages.

CONSEIL CONSULTATIF CANADIEN SUR LA SITUATION DE LA FEMME. *Participation et intégration. Les femmes, le travail et l'argent*, Ottawa, le Conseil, 1987, 204 pages.

DIONNE, Louis et LEDOUX, Denis. *Les travailleurs faiblement scolarisés: un examen des données du recensement de 1981*, Québec, ministère de l'Éducation, mars 1985, 47 pages.

MAYER, Francine et MARTEL-ROY, Paul. *Aspects dynamiques et implications théoriques de la structure du chômage au Québec*, Montréal, LABREV, Université du Québec à Montréal, août 1984, 87 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Diplômés 1980*, Québec, le Ministère, Direction des études économiques et démographiques, 1981.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Diplômés de juin 1986*, Québec, le Ministère, Direction des études économiques et démographiques, Direction générale de la recherche et du développement, octobre 1987.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA SCIENCE. *Fichier du système REÇU*, Québec, le Ministère, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA SCIENCE. *Diplômes décernés par les universités québécoises (1986)*, Québec, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaire, janvier 1987.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA SCIENCE. *Système des sanctions du collégial de 1984 à 1987*, Québec, Direction générale de l'enseignement collégial, janvier 1988.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. *L'intégration des femmes dans l'économie*, Paris, 1985, 203 pages.

PAQUETTE, Louise. *Les Québécoises et les Canadiennes sur le marché du travail, de 1900 à 1985*, Montréal, mémoire présenté à l'Université du Québec à Montréal comme exigence partielle de la maîtrise en économique, septembre 1986, 316 pages.

PAQUETTE, Louise. *La situation socio-économique des femmes: faits et chiffres*, Secrétariat à la condition féminine, Les Publications du Québec, 1989, 168 pages.

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC. *Statistiques 1986*, Québec, la Régie, Direction des communications, 1987, 55 pages.

STATISTIQUE CANADA. *Enquête sur les finances des consommateurs*, compilations spéciales pour le Secrétariat à la condition féminine.

STATISTIQUE CANADA. *Enquête sur la population active*, compilations spéciales pour le Secrétariat à la condition féminine.

STATISTIQUE CANADA. *Enquête sur l'activité*, Division des enquêtes spéciales, Fichier de micro-données sur l'emploi.

STATISTIQUE CANADA. *Population: Population active - tendances historiques des professions*, Ottawa, Recensement du Canada 1981, Approvisionnements et Services Canada, 1983, (cat. 92-920).

STATISTIQUE CANADA. *Gains des hommes et des femmes, certaines années 1967 à 1979*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, décembre 1981, 92 pages, (cat. 13-577 hors série).

STATISTIQUE CANADA. *Gains des hommes et des femmes, 1981 et 1982*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, octobre 1984, 71 pages, (cat. 13-577 hors série).

STATISTIQUE CANADA. *Gains des hommes et des femmes, 1986*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, décembre 1987, 82 pages, (cat. 13-217).

STATISTIQUE CANADA. *Moyennes annuelles de la population active: 1975-1983*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, février 1983, (cat. 71-529).

STATISTIQUE CANADA. *La population active, décembre 1984*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, janvier 1985, (cat. 71-001).

STATISTIQUE CANADA. *La population active, décembre 1985*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, janvier 1986, (cat. 71-001).

STATISTIQUE CANADA. *La population active, décembre 1986*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, janvier 1987, (cat. 71-001).

STATISTIQUE CANADA. *La population active, décembre 1987*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, janvier 1988, (cat. 71-001).

STATISTIQUE CANADA. *Recensement du Canada de 1986. Données recueillies auprès de tous les ménages. Totalisations sommaires*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, juillet 1987.

STATISTIQUE CANADA. *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1971*, Ottawa, Industrie et Commerce, mai 1973, 134 pages, (cat. 13-207).

STATISTIQUE CANADA. *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1981*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, mai 1983, 173 pages, (cat. 13-207).

STATISTIQUE CANADA. *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1986*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, novembre 1987, 178 pages, (cat. 13-207).

TRAVAIL CANADA. *Le travail à temps partiel au Canada*, Ottawa, Rapport de la Commission d'enquête sur le travail à temps partiel, Approvisionnements et Services Canada, 1983, 224 pages.

Gouvernement du Québec
Ministère du Conseil exécutif
Secrétariat à la condition féminine